

---

# Avis sur « Stratégie Europe et International »

---

CESER de Normandie

---

Juin 2016

---

**CONSEIL ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
REGIONAL DE  
NORMANDIE**



**Résultat du vote :  
140 POUR  
1 CONTRE**

**Rapporteur : Mme  
Nicole GOOSSENS**

Le rapport du Président du Conseil Régional relatif à la stratégie Europe et International ayant pour thème « Développer les partenariats bilatéraux et multilatéraux » a été présenté avec beaucoup de clarté et de disponibilité par la Direction en charge de ce sujet à la Région. Il se répartit en trois grands volets :

1. Placer notre action européenne et internationale au service de l'attractivité de la Normandie et de la compétitivité de l'économie régionale ;
2. Bâtir une stratégie de présence et d'influence de la Normandie en Europe et dans le monde ;
3. Porter une ambition politique : la Normandie pour la Paix.

L'attractivité de la Normandie constitue l'une des priorités affichée par le Conseil Régional et les coopérations internationales y participent largement. Elles sont nombreuses et héritées des pratiques antérieures des deux régions.

Avec la fusion des deux territoires, le CESER estime que l'élaboration d'une stratégie à l'international se justifie pleinement.

En revanche, concernant la méthode, le CESER regrette qu'à la lumière des partenariats passés, un bilan approfondi des coopérations n'ait pas été réalisé. Ensuite, une véritable « stratégie » aurait mérité d'être co-construite avec tous les acteurs et partenaires concernés en vue de déterminer plus avant des objectifs pour une vision globale, claire et partagée de cette stratégie « Europe et International ».

Le CESER soulève également une certaine contradiction entre la volonté d'afficher des valeurs de paix et de liberté et celle de saisir des opportunités dans certains pays émergents ou à fort potentiel de développement dans lesquels les Droits de l'Homme sont souvent bafoués.

Sur le fond, le CESER souhaite attirer l'attention de la Région sur quelques remarques particulières.

La stratégie envisage de s'appuyer notamment sur les normands de l'étranger à travers la constitution de réseaux sur le plan international. Le CESER réitère sa suggestion formulée à l'occasion de l'examen du dernier Budget Primitif de s'appuyer et de mobiliser les réseaux des étudiants des Ecoles et des Universités normandes dans le monde qui constituent des relais et des espaces d'influence non négligeables pour le territoire régional.

Le CESER suggère également que les coopérations internationales soient l'occasion de développer un véritable réseau propice à l'échange de contacts et carnets d'adresses pouvant ouvrir des potentiels de développement pour la Normandie.

**En conclusion, le CESER prend acte de la nouvelle stratégie « Europe et International » de la Région Normandie.**

## **Déclaration des groupes**

**MONSIEUR MICHEL BIENFAIT**  
**au titre de l'Union Régionale UNSA de Normandie**

Pour l'UNSA, la stratégie internationale de notre Région doit répondre à trois objectifs principaux :

- Renforcer notre attractivité pour attirer les étrangers (touristes mais aussi étudiants, chercheurs, ...) sur notre territoire.
- Soutenir les entreprises normandes dans leurs actions de développement de l'exportation
- Déployer des relations privilégiées avec certains territoires dans un dessein philanthropique.

Elaborer une stratégie, permettant de structurer les diverses actions de la Région dans le domaine, et prenant en compte les précédentes actions des anciennes Régions normandes, est une excellente initiative. Définir une ligne « politique » directrice basée sur les valeurs de paix, de liberté et des droits de l'homme ne peut qu'être favorablement salué. Cependant, comme le dit le projet d'avis du CESER, on constate une antinomie certaine entre ces valeurs on ne peut plus respectables et les rapprochements particuliers envisagés avec certains pays (l'Iran, la Russie, la Chine) dans lesquels ces valeurs sont outragées. De même, développer des liens avec l'Association des Maires et Territoires pour la Paix, qui prône l'interdiction des armes nucléaires, alors que sont implantés, entre autres, sur son territoire, le concepteur et fabricant des Sous-Marins Nucléaires Lanceurs d'Engins ou le fabricant des moteurs des missiles nucléaires, n'est-il pas paradoxal ?

Les exigences du « business » ne l'emportent-elles pas sur les bonnes intentions affichées ?  
Ces précisions apportées, l'UNSA votera favorablement l'avis.

**MONSIEUR ÉRIC LAUGEROTTE**  
**au titre du Comité régional CGT de Normandie**

Monsieur le Président, Chers Collègues,

La CGT, qui porte en elle les valeurs de paix et de coexistence pacifique entre les peuples, demande depuis plusieurs semaines la tenue d'une conférence mondiale sous l'égide de l'ONU, pour trouver le plus rapidement possible des solutions aux tragédies qui secouent notre monde.

Le groupe CGT du CESER de Normandie approuve donc l'initiative de l'exécutif régional d'organiser un forum mondial pour la paix.

La CGT adhère à l'esprit de Philadelphie de 1944, et fait sienne le préambule de la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail : « une paix durable ne peut se construire qu'à travers la justice sociale ». Toute politique européenne ou internationale doit pouvoir mener au progrès social par le développement de nouvelles coopérations fondées sur la base du développement humain durable partout dans le monde. Il s'agit préalablement de rompre avec la logique de mise en concurrence des peuples entre eux et d'impulser des coopérations qui répondent aux besoins sociaux, économiques et environnementaux des générations actuelles et futures.

Cependant se pose maintenant la question des politiques à mener, et là des divergences apparaissent avec ce qui est proposé dans le document d'orientation stratégique relatif à la politique européenne et internationale de la Normandie. Nous nous interrogeons notamment sur le contenu de cette « nouvelle économie » à laquelle devront s'adapter les futurs étudiants. Ne s'inscrit-elle pas dans le modèle capitaliste en pleine dérive financière et spéculative, ainsi que dans la mondialisation néolibérale des économies, avec la circulation effrénée des capitaux et les délocalisations qui ont accentué la fracture entre riches et pauvres à l'intérieur des sociétés et entre les pays ? Nous pensons que ce modèle est une des causes des problèmes qu'affrontent l'humanité, alors que jamais elle n'a autant qu'aujourd'hui disposé de connaissances et de techniques pour les résoudre et créer les conditions pour que chacun puisse vivre en paix et en sécurité.

La commission européenne mène des politiques qui se calquent aussi sur ce modèle. Par ces recommandations et les projets qu'elle finance, elle fixe aux états la ligne à suivre. En 2015, c'est la réforme du code du travail en France qui est souhaité, trouvant son application dans l'actuel projet de loi El Khomri qui remet en cause un siècle d'acquis sociaux et qui est rejeté par 64 % des français. Les projets financés, au détriment de ressources pérennes, ont pour conséquence une précarisation de la recherche et de l'enseignement supérieur que nul ne peut plus ignorer.

**Le groupe CGT partage la plupart des réserves et préconisations émises par le CESER. Cependant il regrette que l'analyse du document n'ait pas été plus approfondie. Il votera pour cet avis.**

**MONSIEUR JEAN-PIERRE BILLON**  
**par accord entre le Comité régional de la Confédération Nationale des**  
**Retraités et la Délégation régionale de Haute-Normandie de l'Union**  
**Française des Retraités**

Les retraités, dont je suis un représentant et l'avenir des retraités par répartition que défend mon organisation, sont tributaires avant tout de la bonne santé de l'économie. C'est pourquoi l'alinéa des lignes à 21 à 23 n'est pas recevable pour l'embargo vis-à-vis de la Russie et ses conséquences catastrophiques sur les exportations montrent les limites du politiquement correct.

Par ailleurs, il n'est pas habituel que le CESER émette des avis à connotation politique.

C'est pourquoi je voterai contre cet avis.